

# La Voix des Travailleurs

Organe des Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Ouest

Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Vendée, Vienne, Deux-Sèvres

REDACTION ET ADMINISTRATION :

10, rue de Bel-Air, NANTES. — Téléphone 120.71. — C. C. P. 208-73



ABONNEMENTS :

Syndiqués : 3 francs. — Soutien : 10 francs.

## TRAVAILLEUR... écoute la voix des faits!... lis, réfléchis et conclus...

## La Classe Ouvrière et la Paix

## APPEL AUX JEUNES

### TON PATRON...

A des moyens d'existence ; ils lui permettent, pour le moins, de ne pas accepter hâtivement des conditions de travail ou de marché... peu avantageuses. Pouvoir attendre...

### Ceci est une force !

Il a été préparé à son rôle par une formation générale ouvrant son intelligence à la plupart des problèmes professionnels, sociaux, économiques, juridiques... Bref, il a une solide formation.

### CECI AUSSI EST UNE FORCE !

Il possède des relations dans le monde patronal bancaire, avec les Pouvoirs Publics...

### CECI ENCORE EST UNE FORCE

Et malgré cette triple force : argent, formation, relations, qui pourrait lui permettre de marcher seul dans la vie...

### IL SE SYNDIQUE !!!

A tous les degrés, local, régional, national, ton patron se groupe avec les autres patrons pour... défendre ses intérêts!

A quelques rares exceptions près. Tous les patrons sont syndiqués!

### TOL...

Tu as besoin, tu es pressé de travailler pour vivre. Sans travail, plus de pain, plus de vêtements, de logement. Tu n'as pas le temps de discuter les conditions de salaire et de travail qui te sont offertes... Tu ne peux pas attendre...

### CECI EST UNE FAIBLESSE !

Mais, même si tu avais le temps, tu ne serais pas à égalité dans la discussion ; devant la complication des entreprises modernes, tu n'aurais pas, seul, la documentation nécessaire ni les arguments décisifs.

### CECI AUSSI EST UNE FAIBLESSE

Tes relations sont limitées dans le monde ouvrier ; tu vois l'accueil que les autres, y compris les Pouvoirs Publics te réservent, parce que tu ne te représentes qu'une unité.

### CECI ENCORE EST UNE FAIBLESSE !

Et malgré cette triple faiblesse qui devrait te pousser à t'unir à tes frères de travail...

### TU RESTES ISOLÉ !!!

En France, sur 10 millions d'ouvriers, 1 million seulement sont syndiqués ! Cela représente, pour le pays, à peu près un ouvrier syndiqué pour 9 qui ne le sont pas!

### UN SYNDICAT SUR DIX OUVRIERS !

### UN OUVRIER SUR DIX... qui a

compris la nécessité de l'association ; un sur dix qui demande un MEILLEUR SALAIRE ; un sur dix qui veut faire appliquer les lois sociales ; un sur dix qui pour cela paie UNE COTISATION SYNDICALE ; un sur dix qui obtient des PATRONS et des POUVOIRS PUBLICS certaines améliorations dont il a besoin pour sa famille et pour lui. Un sur dix... mais dans notre temps, où PARTOUT, EN TOUT, LE NOMBRE SEUL COMPTE, PARCE QU'IL DONNE LA FOR-

CE... les Patrons et les Pouvoirs Publics restent sourds ; ils savent que POUR UN OUVRIER QUI RECLAME, IL Y EN A NEUF QUI NE BOUGENT PAS !!!

### COMPRENDS-TU TON DEVOIR MAINTENANT ?... OUI !!!

Tu vas te syndiquer, afin de constituer une puissante organisation ouvrière, locale et nationale, qui pourra discuter librement avec l'organisation patronale, les Pouvoirs Publics et DEFENDRE REELLEMENT tes intérêts.

« J'ai fait toute la guerre, j'ai élevé quatre enfants, j'ai perdu un œil dans un accident de travail, aux laminoirs, j'ai eu deux doigts écrasés à la forge. Et maintenant, depuis deux ans, je suis chômeur. Après quarante ans de dur travail, j'apprends à vivre avec le ventre toujours demi-plein.

« Si on remettait ça, mes deux « grands » partiraient au front.

« Quand ils étaient petits, à cause d'eux, les propriétaires refusaient de me loger. Après l'accident qui me priva d'un œil, j'aurais pu trouver une place moins pénible : concierge, chauffeur de maison, gardien de garage... Mais toujours on exigeait un « ménage sans enfants ».

« Et lorsque je me plaignais d'un salaire insuffisant à faire vivre ma famille, j'ai-je entendu souvent cette phrase qui me mettait la rage au cœur : « Aussi, ces ouvriers, ça a toujours des tas de gosses ! »

« Et maintenant, on est heureux de les trouver pour leur mettre un fusil entre les mains... »

« Ainsi parlait mon père à un « col en zinc » qui essaya de le raisonner :

« Mais, mon ami, je comprends votre amertume. Tout de même...

si jamais Hitler... ce serait la fin de notre culture !

— De quoi ?

— Oui, de notre civilisation.

— Ah ! oui... pour notre pays seulement, cinq cent mille familles dans la misère (parce qu'il y a abondance de biens) ; 2 millions d'accidents du travail par an, causant 2.500 morts, estropiant 10.000 personnes, parce que dans 82 % des cas on n'a pas pris les mesures préventives nécessaires.

« Les femmes travaillant à la place des hommes.

« Ces derniers se suicident, ou réduits à attaquer des encaisseurs pour pouvoir manger... »

« Et voilà les réactions du travailleur « moyen » en face de l'angoissant problème.

Cela se comprend. De toutes ses forces l'ouvrier travaille au progrès social, ne serait-ce que parce qu'il y est le premier intéressé.

Et la condition, et la conséquence du progrès social, n'est-ce pas la paix ?

C'est pourquoi, en présence de la possibilité d'une prochaine boucherie, les organisations ouvrières de tous les pays encore libres aident leurs gouvernements respectifs

dans leur action pour sauvegarder la paix.

Et c'est pourquoi les internationales ouvrières, chrétiennes ou socialistes, s'efforcent de répandre l'esprit de paix dans l'opinion mondiale.

Les travailleurs de tous les pays sont unis par un lien solide : la souffrance.

Cela les fait s'aimer.

Le mineur allemand, le métallurgiste français ne veulent aucun mal à l'ouvrier anglais.

Ils savent bien tous qu'ils ne sont que de pauvres hommes, mais demandant qu'à travailler et à élever leur petite famille.

Ils savent bien que si, au dire du pape Pie XI, « la guerre économique ne peut se prolonger sans un nouveau recours aux armes », ce ne sont pas eux les responsables.

Eux qui sont les victimes permanentes de la crise économique.

Et ils se refusent à croire qu'un jour on les jettera les uns sur les autres...

Oui, la classe ouvrière est la plus sérieuse force de paix.

Gabriel LAROCHE.  
(« L'Algérie Syndicale »).

Jeune Travailleur qui, pour la première fois, entends parler des syndicats chrétiens, écoute ce que nous sommes...

### DES JEUNES

...de 18 à 25 ans. De l'enthousiasme plein le cœur ! Du courage plein les bras ! Des illusions ? peut-être ! C'est notre âge. Des Jeunes, oui ! mais poursuivant une grande et noble ambition.

### DES TRAVAILLEURS...

...de l'atelier, du magasin, du bureau, qui connaissent, par expérience, la fatigue du labeur quotidien, mais aussi sa sainte noblesse.

### DES CHRÉTIENS !

...pratiquants, qui ne cachent pas leur drapeau, qui ne font pas parade de leur foi, mais, qui s'efforcent de la réaliser dans leur vie publique et privée.

### DES SYNDICALISTES...

...convaincus que la question sociale ne peut être résolue pleinement que sur le terrain solide des principes de l'Évangile.

Si tu lis le Coin des Jeunes de nos journaux syndicaux, tu connais notre programme.

Viens à nos réunions, tu y trouveras des Jeunes qui t'entoureront d'une fraternelle amitié et tu feras avec eux du bon travail.

Allons ! Ne sois pas un indifférent !

Viens au Syndicat Chrétien.

### TOI

Jociste, qui as au cœur le bel idéal de « refaire chrétiens tes frères », si tu veux :

— Connaître à fond ton métier et assurer ainsi « ton avenir » ;

— Voir appliquer les lois protectrices du travail à l'usine, à l'atelier, au bureau ;

— Prouver la solidarité avec tous les travailleurs chrétiens qui ne peuvent se faire entendre que par le syndicat ;

— Continuer toute la vie les amitiés contractées à la section jociste.

— Posséder sur tes camarades de travail l'ascendant nécessaire pour réaliser ton idéal :

### VIENS AU SYNDICAT CHRÉTIEN !

### TOI

Scout de France, Routier, si tu veux appliquer dans la profession les méthodes pratiques du Scoutisme, pour :

— Devenir une valeur et acquiescer ainsi une situation bien rétribuée ;

— Être toujours prêt à vaincre les difficultés inhérentes à la vie de travail ;

— Servir l'ordre social chrétien de justice et de charité ;

— Avoir l'occasion de semer autour de toi beaucoup de B. A. :

### VIENS AU SYNDICAT CHRÉTIEN !

### TOI

Sportif, membre de la F. G. S. P. F., champion de basket, football, athlétisme, natation, vélo, etc., sénior ou junior, si tu veux appliquer dans la profession les méthodes d'entraînement, d'endurance, de volonté, de tactique qui sont causes de tes succès ou de ceux de ton équipe dans les matches et les challenges, pour :

— Assurer ta situation et réduire par toi le risque de chômage.

— Être toujours en forme afin de triompher dans les épreuves que le travailleur doit disputer dans la vie.

— Ne pas te trouver distancé sur le stade du travail vis-à-vis de tes camarades déjà syndiqués.

— Faire équipe dans la profession avec tes partenaires de matches et tes co-équipiers.

— Aider à atteindre les buts de la pacification sociale et de collaboration du Capital et du Travail, dans la justice et la charité.

### VIENS AU SYNDICAT CHRÉTIEN !

## L'orientation professionnelle

### Ses Avantages

L'orientation professionnelle, œuvre sociale importante, fait encore coïncider beaucoup d'encres. Tout d'abord, un journal régional en faisait la critique, en n'envisageant, d'ailleurs, que son application dans le domaine de l'enseignement secondaire.

Il ne nous appartient pas de définir le rôle que l'orientation peut jouer pour la sélection des élèves des Lycées et Collèges. Mais, en ce qui concerne les enfants qui se destinent à la profession manuelle, semi-manuelle ou intellectuelle, l'œuvre, nous le savons, a rendu des services appréciés.

Elle n'a pas d'autre but que d'aider les enfants à bien choisir leur métier, à leur éviter les professions qui ne conviennent pas à leur tempérament, à leur état physique, en un mot à leurs aptitudes.

Il suffit de savoir que les Services d'Orientation Professionnelle sont de plus en plus nombreux et de plus en plus consultés par les familles anxieuses d'assurer l'avenir de leurs enfants, pour être convaincu de l'intérêt de l'action entreprise.

Au reste, l'orientation professionnelle bien comprise, comme à Nantes, respecte la liberté des familles. Elle n'entend pas substituer son autorité à celle des parents, elle ne prononce que des conseils en s'inspirant uniquement de l'intérêt des enfants.

La J. O. C. connaît et utilise l'orientation professionnelle, dont elle ne cesse de demander le développement.

La crise économique ne fait d'ailleurs qu'affirmer la nécessité de l'orientation professionnelle. Quand le travail manque, seuls les ouvriers, les employés compétents, bien adaptés à leur profession, trouvent à s'employer.

Et les accidents de travail ? Sur 100 accidents, 43 surviennent à des ouvriers mal adaptés à leur tâche. Ils n'étaient pas aptes à leur profession : ils se sont blessés souvent gravement, parfois mortellement.

Quand un couvreur se tue, quand un apprenti est grièvement blessé par une machine, on incrimine la fatalité, alors que, dans un cas sur deux environ, l'accident n'est survenu que par suite d'une mauvaise adaptation à la profession.

Et les maladies ? L'apprenti pré-tuberculeux qui travaille dans un atelier poussiéreux, celui qui, doté d'un système digestif insuffisant, se fait plombier, le cardiaque qui prend un métier de force, etc., comment pourraient-ils devenir des ouvriers heureux et bien payés ? Ils peinent, ils souffrent, et traitent une existence misérable.

Les inaptes ne peuvent réussir. Depuis le maladroit qui choisit un métier où l'adresse est la qualité principale, au forgeron que le travail de l'enclume débilite parce qu'il n'est pas assez robuste, en passant par l'ajusteur qui n'est pas assez instruit pour suivre avec fruit les cours professionnels, l'employé de bureau incompétent, la sténo-dactylographe qui fait des

(Lire la suite en 4<sup>e</sup> page.)



Les affiches Cégétistes sur les panneaux électoraux. A part ça, pas de compromission avec les partis politiques !

## Au Comité National de la C. F. T. C.

La 59<sup>ème</sup> session du comité trimestriel de la C. F. T. C. s'est tenue, à Paris, le 19 Avril.

Au cours de la première séance présidée par J. Zirnheld, Gaston Tessier, secrétaire général, fit un exposé sur la situation générale et sur l'activité du syndicalisme chrétien. Il parla tout à tour de la propagande, de la formation, de l'action professionnelle, en soulignant le travail accompli dans ces différents domaines par les organisations affiliées à la C. F. T. C. et les excellents résultats obtenus, puis il traita de l'unité syndicale, du statut du Conseil national économique et de la mise au point de diverses propositions de loi.

Zirnheld constata ensuite l'excellent accueil reçu par le plan de la C. F. T. C., non seulement dans le milieu syndical qui en a assuré une large diffusion, mais encore dans les milieux sympathisants. De nombreuses lettres ont été reçues, quelques-unes apportant des suggestions et des observations judicieuses dont la commission ne manquera pas de tenir compte dans la poursuite de ses études.

La situation internationale du mouvement fut évoquée par le président de la C. F. T. C. qui rendit compte notamment de la dernière réunion du bureau de la Confédération internationale des syndicats chrétiens.

Enfin, la première séance se termina par l'examen des différentes candidatures proposées pour le bureau confédéral. A scrutin secret, le comité national émit un vote de classement qui sera porté à la connaissance du congrès de la C. F. T. C. lorsque celui-ci devra procéder à l'élection du bureau confédéral.

Un banquet suivit, réunissant, avec les membres du comité national, les délégués qui prenaient part au congrès de la Fédération du Livre et les représentants belges et hollandais de l'Internationale des arts graphiques. J. Zirnheld prit la parole pour saluer les syndicalistes étrangers et particulièrement M. Glaeas, président de l'Internationale, qui répondit très aimablement à Zirnheld.

Sous la présidence de E. Thiéle, le comité national examina au début de la séance de l'après-midi l'ordre du jour du congrès confédéral qui se tiendra à Paris, salle des fêtes du « Petit Journal », les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin. Les différents rapports donnèrent connaissance des grandes lignes de leur exposé : rapport moral de Zirnheld qui constatera, notamment, les nouveaux progrès de la C. F. T. C. ; rapport de L. Blain sur les salaires minima ; rapport de Ch. Broustin qui confirmera et précisera l'attitude du syndicalisme chrétien au sujet de l'unité syndicale.

(Lire la suite en 4<sup>e</sup> page.)

## Les femmes et le travail aux machines

La C. F. T. C. a toujours laissé se développer librement dans son sein le mouvement syndical féminin. Ne négligeant aucune mesure propre à faciliter le retour de la mère au foyer en donnant au père de famille un salaire suffisant pour subvenir aux besoins de toute la maisonnée (allocations familiales, salaire minimum, etc.) elle professe que les femmes contraintes à travailler par les conditions économiques actuelles ou leur situation sociale, sont qualifiées pour défendre elles-mêmes, leurs conditions de travail et réclamer un salaire en rapport avec l'effort fourni.

Aussi les syndicats féminins chrétiens, qu'ils soient groupés en Fédérations autonomes ou rattachés à des Fédérations mixtes, se sont-ils toujours attachés à défendre le principe « à rendement égal, salaire égal », qui n'est autre qu'une transposition dans le domaine professionnel de la formule évangélique : « A chacun selon ses œuvres ». Ce faisant, ils ont conscience de servir non seulement la cause du travail féminin, mais aussi celle de tous les travailleurs, en luttant contre l'avilissement général des salaires.

Ayant des intérêts communs à défendre, les différents syndicats affiliés à la C. F. T. C. ont pensé qu'il ne leur suffisait pas de militer dans leur propre profession, mais qu'ils devaient se rapprocher et s'épauler mutuellement pour une action commune sur toutes sortes de questions que la crise économique et le développement du machinisme rendent de plus en plus pressantes. De là est née, l'année dernière, à la suite du Congrès de la C. F. T. C., la Commission Féminine Confédérale, sorte de Commission Technique permanente où sont représentés les groupements féminins chrétiens ayant leur siège à Paris : Union des Syndicats de l'Abbaye, Fédération des Syndicats professionnels du Boulevard des Capucines, Syndicats Professionnels des P. T. T., fonctionnaires cheminotes, etc... et qui se tient en contact avec les groupements féminins ou mixtes de province : syndicats de l'Isère, de la Loire, etc...

Une des premières préoccupations de la Commission a été de mettre à l'étude la question du travail des femmes aux machines et de ses répercussions sur la santé des travailleuses. Il s'agit ici, bien entendu, non seulement des diver-

ses machines de bureau, mais aussi de celles qui sont utilisées dans les ateliers et les usines.

Des enquêtes partielles déjà menées et des doléances reçues par les syndicats, il résulte trop clairement que l'emploi des machines, tel qu'il est pratiqué presque partout, aboutit à un surmenage et à une usure nerveuse qui entraînent très rapidement de fâcheuses conséquences sur les organismes féminins. On ne se préoccupe, la plupart du temps, que du rendement stimulé sans cesse par des procédés de chronométrage et de primes combinés et on ne tient aucun compte de la résistance physique du personnel.

Une organisation rationnelle et humaine du travail aux machines s'impose donc pour remédier à une situation d'autant plus déplorable qu'il s'agit de femmes, mères d'aujourd'hui ou de demain.

Pour démontrer la nécessité de cette organisation et être à même d'en suggérer les modalités, la Commission a ouvert une enquête parmi toutes les travailleuses intéressées, enquête dont le but est de mettre en évidence les inconvénients du travail aux machines et ses conséquences au point de vue physiologique, mental et nerveux, aussi bien sur la santé des travailleuses que sur celle de leurs enfants.

Elle a pensé, en outre, qu'en associant à cette enquête le corps médical et les Services d'Hygiène Sociale, elle pourrait recueillir des renseignements précieux et que ceux qui sont à même de constater les ravages causés dans l'organisme par un labeur exagéré sauraient proposer les remèdes qui permettraient de prévenir les maladies pour n'avoir pas ensuite à les guérir.

Cette enquête, dont les conclusions seront discutées à la réunion féminine qui précédera le congrès confédéral, le 30 mai, n'est que l'amorce de l'action à entreprendre par la Commission pour obtenir des conditions plus humaines de travail.

Elle constituera aussi une barrière aux abus du machinisme qui atteignent indistinctement hommes et femmes et elle mettra ainsi en œuvre les principes de solidarité interprofessionnelle qui animent les syndicats affiliés à la C. F. T. C.

Marcelle BERDIN.  
(Syndicalisme)

## Les Couturières de Marseille remportent de beaux succès

Les Syndicats Chrétiens d'ouvrières de la Couture de Marseille qui, au début de l'année, avaient réussi, après une action énergique, à obtenir le rétablissement de l'allocation de chômage supprimée pour les travailleuses de cette profession, viennent encore de remporter un beau succès professionnel. Il convient, d'ailleurs, d'observer qu'ils avaient accepté la collaboration, limitée à ces objectifs bien déterminés, du Syndicat correspondant affilié à la C.G.T.

Ces syndicats, après une enquête qui révéla la situation très pénible faite aux ouvrières de la Couture de Marseille par la diminution continue de leur salaire et un chômage persistant, et après de multiples démarches et tractations, ont réussi à conclure un contrat collectif avec la Chambre Patronale de la Couture. Ce document, signé le 31 mars, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril ; il apporte aux travailleuses des améliorations notables en ce qui concerne les minima de salaires, le préavis, la régularité des paiements, l'application de la semaine anglaise, etc...

— L'Union Algérienne des Syndicats Chrétiens a tenu, à Alger, au cours du mois dernier, son VII<sup>e</sup> Congrès, qui fut parfaitement réussi.

— Les syndicats professionnels des P. T. T. (C. F. T. C.) ont tenu leur Congrès National, à Toulouse, du 12 au 17 mai. Nous notons quelques questions figurant à l'ordre du jour : le libéralisme économique, la question sociale, le plan de la C. F. T. C., l'unité, le statut des fonctionnaires, les décrets-lois, etc.

— Le 21 mai, Fête de l'Ascension, les syndicats de Travailleurs Chrétiens, à travers la France entière, célébreront la Fête chrétienne du Travail.

— La Caisse Chirurgicale Mutuelle Familiale de la Loire-Inférieure, création des Syndicats Chrétiens de Nantes, après 6 mois d'existence, compte déjà quelque 2.300 adhérents, et a déjà payé pour plusieurs milliers de francs d'opérations chirurgicales.

## Sténo-Gazette

— Le IV<sup>e</sup> Congrès de la Fédération Professionnelle des Travailleurs de la Pharmacie et de la Droguerie a tenu, le 22 Mars, ses assises à Chalon-sur-Marne, et s'est occupé tout particulièrement du statut du Préparateur et de la maison de Retraite des Vieux Travailleurs de la profession.

— Le X<sup>e</sup> Congrès du Syndicat Libre (C. F. T. C.) des Mineurs du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais s'est tenu les 4 et 5 avril à Lens, avec plein succès, témoignant des nouveaux progrès de cet important groupement, qui compte actuellement plus de 6.000 mineurs.

— Une délégation de la Fédération des Syndicats professionnels de Mineurs (C. F. T. C.), accompagnée de Gaston Tessier, Secrétaire Général de la C. F. T. C., a été reçue par M. C. Chaumpey, Ministre des Travaux Publics, le 24 avril, et a présenté au ministre diverses revendications particulières ayant trait, notamment, aux allocations familiales, et les réserves de la Fédération relatives au projet de convention arrêté entre le patronat des mines et le syndicat affilié à la C. G. T. et dont le texte fut signé le 27 avril.

— L'Union Algérienne des Syndicats Chrétiens a tenu, à Alger, au cours du mois dernier, son VII<sup>e</sup> Congrès, qui fut parfaitement réussi.

— Les syndicats professionnels des P. T. T. (C. F. T. C.) ont tenu leur Congrès National, à Toulouse, du 12 au 17 mai. Nous notons quelques questions figurant à l'ordre du jour : le libéralisme économique, la question sociale, le plan de la C. F. T. C., l'unité, le statut des fonctionnaires, les décrets-lois, etc.

— Le 21 mai, Fête de l'Ascension, les syndicats de Travailleurs Chrétiens, à travers la France entière, célébreront la Fête chrétienne du Travail.

— La Caisse Chirurgicale Mutuelle Familiale de la Loire-Inférieure, création des Syndicats Chrétiens de Nantes, après 6 mois d'existence, compte déjà quelque 2.300 adhérents, et a déjà payé pour plusieurs milliers de francs d'opérations chirurgicales.

— L'Union Algérienne des Syndicats Chrétiens a tenu, à Alger, au cours du mois dernier, son VII<sup>e</sup> Congrès, qui fut parfaitement réussi.

— Les syndicats professionnels des P. T. T. (C. F. T. C.) ont tenu leur Congrès National, à Toulouse, du 12 au 17 mai. Nous notons quelques questions figurant à l'ordre du jour : le libéralisme économique, la question sociale, le plan de la C. F. T. C., l'unité, le statut des fonctionnaires, les décrets-lois, etc.

### Où passer nos VACANCES ? A LA MI-COTIERE

Maison de repos ouverte toute l'année à OUDON (Loire-Inférieure)



Gaston TESSIER  
Secrétaire de la C. F. T. C., qui présidera le Congrès de l'U. R. aux Sables d'Olonne

# Les "MESSAGES" de la Région de l'Ouest

## Notre XIII<sup>e</sup> Congrès Régional aura lieu les 23 et 24 Mai aux Sables-d'Olonne

Les délégués sont invités à s'y rendre nombreux et cela dès le samedi soir pour la SEANCE D'OUVERTURE, présidée par Gaston Tessier, Secrétaire Général de la C. F. T. C., au cours de laquelle les Syndiqués Sablais nous mettront au courant de leur activité et des questions particulières qui les préoccupent.

### ORDRE DU JOUR DU DIMANCHE

- 7 heures. — Eglise Notre-Dame, Messe de Communion avec allocation de M. l'abbé Guillard, curé de Saint-Michel.
- 8 h. 45. — Salle Jeanne d'Arc : SEANCE D'ETUDES.
  - 1.) Rapports sur l'activité de l'Union Régionale depuis le Congrès de Poitiers.
  - 2.) La défense des salaires, par Charles Nasset, trésorier de l'U. R.
- 12 heures. — Déjeuner en commun. A l'issue du banquet, une délégation ira déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de Mlle Péquin, décédée accidentellement en 1934.
- 14 h. 30. — Salle Jeanne d'Arc : SEANCE DE CLOTURE sous la présidence de M. le chanoine Girardeau, Archevêque de Notre-Dame, représentant S. E. Mgr l'Evêque de Luçon.
- CONFERENCE par Gaston Tessier : « LE SYNDICALISME CHRETIEN DEVANT LA CRISE ». Allocation de M. le chanoine Girardeau.
- 17 heures. — Salut Solennel à l'église Notre-Dame. Puis visite de la ville et de la Plage.

## DANS NOS FAMILLES

**NAISSANCES**  
 Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de :  
 Michelle, fille de notre camarade Michel Houzot, du Syndicat des Employés de St-Nazaire.  
 Michel, troisième enfant de Mme Péron (Anne Levrot), du Syndicat des Employés de Nantes.  
 Pierre, premier enfant de M<sup>me</sup> Merlet (Louise Vignerot), du Syndicat du Textile de Cholet.  
 Annick, troisième enfant de Mme Queuneau (Madeleine Poirier), de Cholet.  
 Daniel, fils de notre camarade Morino, du Syndicat de la Métallurgie de Nantes (section Batignolles).  
 Bernard, premier enfant de notre camarade Auguste Fonteneau, du Syndicat du Textile du Longéron.  
 Daniel, troisième enfant de notre camarade Joseph Retailleau, du même Syndicat.  
 Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux pour les bébés.

**MARIAGES**  
 Nous apprenons avec plaisir le mariage de :  
 Mlle Marthe Barreau, présidente du Syndicat des Employés de Niort, avec M. Jean Vilaine, du Syndicat des Employés.  
 Mlle Germaine Berthouin, trésorière du même Syndicat, avec M. Georges Charlopin.  
 Alfred Demel, du Syndicat des Employés de St-Nazaire, avec Mlle Léone Rodois.  
 Francis Duval, du Syndicat des Ardoisiers de Trélazé, avec Mlle Madeleine Gilardot.  
 Mlle Gabrielle Solan, du Syndicat

## MÉTALLURGIE

### Action syndicale

#### Réunion du 29 Avril

Nos syndiqués de la Métallurgie de la Maison Brissonneau et Lotz, en accord avec les syndiqués unifiés, organisent le 29 avril 1936 dans une salle de Doulon, une réunion ayant pour but la nomination de délégués d'atelier, pour la défense de leur salaire et de leurs droits.

Au préalable, une réunion préparatoire avait eu lieu et il avait été entendu qu'en dehors de la question professionnelle, aucun autre sujet ne serait abordé à seule fin d'éviter toute polémique et toute discussion préjudiciable.

Le bureau fut formé avec la participation d'un camarade du Syndicat unifié et de Michel Ecomard, de notre Syndicat. Et aussitôt le président de séance donna la parole à Jacquet, secrétaire du syndicat unifié de la métallurgie qui souligna l'accord réalisé avec les chrétiens pour cette réunion. Il expose la nécessité d'avoir des délégués d'atelier, ainsi qu'Albert Thomas le préconisait vers 1916, nécessairement bien plus grande encore depuis la crise, et il note que nous sommes la seule maison à Nantes où il n'y en a pas. Il nous parle des démarches à faire pour être ces délégués et déclare que pour cela le Syndicat a formé un noyau capable de remplir ces fonctions.

Mais là notre camarade s'écarte du sujet et entame la question de l'unité syndicale, véritable et seule force ouvrière, à son avis ; il demande pourquoi les syndiqués chrétiens ne font pas partie du bloc syndical, etc., et il s'étend sur la lutte contre le fascisme, fait allusion au 1<sup>er</sup> mai et aux manifestations du front populaire.

Notre Secrétaire de l'Union Nantaise, Charles Mahit, prend à son tour la parole. Il souligne lui aussi l'accord réalisé, fait assez rare ; puis il aborde la question de la nomination des délégués d'atelier. D'une façon nette et précise, il expose que chaque corporation doit avoir deux délégués, que cette élection doit se faire à l'atelier, après une demande faite au directeur ; généralement cette élection se fait après la débauche, sous le contrôle du pointeau, en présence du plus vieux et du plus jeune des électeurs. Il fait connaître les qualités que doit posséder un délégué : un bon professionnel, un type capable de discuter, et surtout de savoir tenir tête énergi-

quement en toutes circonstances quand la cause est juste. Il cite divers cas d'interventions : bons coulés, temps irréalisables, perte de temps, mauvaise organisation, hygiène, accidents de travail, etc.

Après cet exposé, il répond aux questions posées inopportunistement par le camarade Jacquet. A propos de l'unité, il dit que l'union des syndicats de tendances diverses donne au contraire plus de force au mouvement ouvrier ; il rappelle l'accord réalisé pendant la grève du Bâtiment de Nantes et ses résultats, celui de Saint-Chamond où notre syndicat et la C. G. T. U. remportèrent une victoire éclatante avec l'établissement d'un « chat contract collectif ».

Et citant lui aussi Albert Thomas, un homme pourtant loin de nos idées, il rappelle les paroles que celui-ci avait prononcées au Congrès de Munich en 1929 où il soulignait que, nous chrétiens nous puissions nous forces dans notre idéal, et nous engageait à rester ce que nous sommes. N'est-ce pas là un encouragement précieux ?

Puis, toujours à propos de l'unité, Mahit rappelle une conversation avec Cerdier, de la C. G. T., qui prenait comme exemple typique de l'unité, l'accord du peintre, du maçon, et du menuisier, pour la construction d'une demeure ; mais, comme lui avait reproché Mahit avec juste raison, malgré ce que pour cela le Syndicat a formé un noyau capable de remplir ces fonctions.

Notre Secrétaire de l'Union Nantaise, Charles Mahit, prend à son tour la parole. Il souligne lui aussi l'accord réalisé, fait assez rare ; puis il aborde la question de la nomination des délégués d'atelier. D'une façon nette et précise, il expose que chaque corporation doit avoir deux délégués, que cette élection doit se faire à l'atelier, après une demande faite au directeur ; généralement cette élection se fait après la débauche, sous le contrôle du pointeau, en présence du plus vieux et du plus jeune des électeurs. Il fait connaître les qualités que doit posséder un délégué : un bon professionnel, un type capable de discuter, et surtout de savoir tenir tête énergi-

quement en toutes circonstances quand la cause est juste. Il cite divers cas d'interventions : bons coulés, temps irréalisables, perte de temps, mauvaise organisation, hygiène, accidents de travail, etc.

Après cet exposé, il répond aux questions posées inopportunistement par le camarade Jacquet. A propos de l'unité, il dit que l'union des syndicats de tendances diverses donne au contraire plus de force au mouvement ouvrier ; il rappelle l'accord réalisé pendant la grève du Bâtiment de Nantes et ses résultats, celui de Saint-Chamond où notre syndicat et la C. G. T. U. remportèrent une victoire éclatante avec l'établissement d'un « chat contract collectif ».

Et citant lui aussi Albert Thomas, un homme pourtant loin de nos idées, il rappelle les paroles que celui-ci avait prononcées au Congrès de Munich en 1929 où il soulignait que, nous chrétiens nous puissions nous forces dans notre idéal, et nous engageait à rester ce que nous sommes. N'est-ce pas là un encouragement précieux ?

Puis, toujours à propos de l'unité, Mahit rappelle une conversation avec Cerdier, de la C. G. T., qui prenait comme exemple typique de l'unité, l'accord du peintre, du maçon, et du menuisier, pour la construction d'une demeure ; mais, comme lui avait reproché Mahit avec juste raison, malgré ce que pour cela le Syndicat a formé un noyau capable de remplir ces fonctions.

Notre Secrétaire de l'Union Nantaise, Charles Mahit, prend à son tour la parole. Il souligne lui aussi l'accord réalisé, fait assez rare ; puis il aborde la question de la nomination des délégués d'atelier. D'une façon nette et précise, il expose que chaque corporation doit avoir deux délégués, que cette élection doit se faire à l'atelier, après une demande faite au directeur ; généralement cette élection se fait après la débauche, sous le contrôle du pointeau, en présence du plus vieux et du plus jeune des électeurs. Il fait connaître les qualités que doit posséder un délégué : un bon professionnel, un type capable de discuter, et surtout de savoir tenir tête énergi-

quement en toutes circonstances quand la cause est juste. Il cite divers cas d'interventions : bons coulés, temps irréalisables, perte de temps, mauvaise organisation, hygiène, accidents de travail, etc.

Après cet exposé, il répond aux questions posées inopportunistement par le camarade Jacquet. A propos de l'unité, il dit que l'union des syndicats de tendances diverses donne au contraire plus de force au mouvement ouvrier ; il rappelle l'accord réalisé pendant la grève du Bâtiment de Nantes et ses résultats, celui de Saint-Chamond où notre syndicat et la C. G. T. U. remportèrent une victoire éclatante avec l'établissement d'un « chat contract collectif ».

Et citant lui aussi Albert Thomas, un homme pourtant loin de nos idées, il rappelle les paroles que celui-ci avait prononcées au Congrès de Munich en 1929 où il soulignait que, nous chrétiens nous puissions nous forces dans notre idéal, et nous engageait à rester ce que nous sommes. N'est-ce pas là un encouragement précieux ?

Puis, toujours à propos de l'unité, Mahit rappelle une conversation avec Cerdier, de la C. G. T., qui prenait comme exemple typique de l'unité, l'accord du peintre, du maçon, et du menuisier, pour la construction d'une demeure ; mais, comme lui avait reproché Mahit avec juste raison, malgré ce que pour cela le Syndicat a formé un noyau capable de remplir ces fonctions.

Notre Secrétaire de l'Union Nantaise, Charles Mahit, prend à son tour la parole. Il souligne lui aussi l'accord réalisé, fait assez rare ; puis il aborde la question de la nomination des délégués d'atelier. D'une façon nette et précise, il expose que chaque corporation doit avoir deux délégués, que cette élection doit se faire à l'atelier, après une demande faite au directeur ; généralement cette élection se fait après la débauche, sous le contrôle du pointeau, en présence du plus vieux et du plus jeune des électeurs. Il fait connaître les qualités que doit posséder un délégué : un bon professionnel, un type capable de discuter, et surtout de savoir tenir tête énergi-

quement en toutes circonstances quand la cause est juste. Il cite divers cas d'interventions : bons coulés, temps irréalisables, perte de temps, mauvaise organisation, hygiène, accidents de travail, etc.

Après cet exposé, il répond aux questions posées inopportunistement par le camarade Jacquet. A propos de l'unité, il dit que l'union des syndicats de tendances diverses donne au contraire plus de force au mouvement ouvrier ; il rappelle l'accord réalisé pendant la grève du Bâtiment de Nantes et ses résultats, celui de Saint-Chamond où notre syndicat et la C. G. T. U. remportèrent une victoire éclatante avec l'établissement d'un « chat contract collectif ».

Et citant lui aussi Albert Thomas, un homme pourtant loin de nos idées, il rappelle les paroles que celui-ci avait prononcées au Congrès de Munich en 1929 où il soulignait que, nous chrétiens nous puissions nous forces dans notre idéal, et nous engageait à rester ce que nous sommes. N'est-ce pas là un encouragement précieux ?

Puis, toujours à propos de l'unité, Mahit rappelle une conversation avec Cerdier, de la C. G. T., qui prenait comme exemple typique de l'unité, l'accord du peintre, du maçon, et du menuisier, pour la construction d'une demeure ; mais, comme lui avait reproché Mahit avec juste raison, malgré ce que pour cela le Syndicat a formé un noyau capable de remplir ces fonctions.

### Action syndicale

#### Réunion du 29 Avril

Nos syndiqués de la Métallurgie de la Maison Brissonneau et Lotz, en accord avec les syndiqués unifiés, organisent le 29 avril 1936 dans une salle de Doulon, une réunion ayant pour but la nomination de délégués d'atelier, pour la défense de leur salaire et de leurs droits.

Au préalable, une réunion préparatoire avait eu lieu et il avait été entendu qu'en dehors de la question professionnelle, aucun autre sujet ne serait abordé à seule fin d'éviter toute polémique et toute discussion préjudiciable.

Le bureau fut formé avec la participation d'un camarade du Syndicat unifié et de Michel Ecomard, de notre Syndicat. Et aussitôt le président de séance donna la parole à Jacquet, secrétaire du syndicat unifié de la métallurgie qui souligna l'accord réalisé avec les chrétiens pour cette réunion. Il expose la nécessité d'avoir des délégués d'atelier, ainsi qu'Albert Thomas le préconisait vers 1916, nécessairement bien plus grande encore depuis la crise, et il note que nous sommes la seule maison à Nantes où il n'y en a pas. Il nous parle des démarches à faire pour être ces délégués et déclare que pour cela le Syndicat a formé un noyau capable de remplir ces fonctions.

Mais là notre camarade s'écarte du sujet et entame la question de l'unité syndicale, véritable et seule force ouvrière, à son avis ; il demande pourquoi les syndiqués chrétiens ne font pas partie du bloc syndical, etc., et il s'étend sur la lutte contre le fascisme, fait allusion au 1<sup>er</sup> mai et aux manifestations du front populaire.

Notre Secrétaire de l'Union Nantaise, Charles Mahit, prend à son tour la parole. Il souligne lui aussi l'accord réalisé, fait assez rare ; puis il aborde la question de la nomination des délégués d'atelier. D'une façon nette et précise, il expose que chaque corporation doit avoir deux délégués, que cette élection doit se faire à l'atelier, après une demande faite au directeur ; généralement cette élection se fait après la débauche, sous le contrôle du pointeau, en présence du plus vieux et du plus jeune des électeurs. Il fait connaître les qualités que doit posséder un délégué : un bon professionnel, un type capable de discuter, et surtout de savoir tenir tête énergi-

quement en toutes circonstances quand la cause est juste. Il cite divers cas d'interventions : bons coulés, temps irréalisables, perte de temps, mauvaise organisation, hygiène, accidents de travail, etc.

Après cet exposé, il répond aux questions posées inopportunistement par le camarade Jacquet. A propos de l'unité, il dit que l'union des syndicats de tendances diverses donne au contraire plus de force au mouvement ouvrier ; il rappelle l'accord réalisé pendant la grève du Bâtiment de Nantes et ses résultats, celui de Saint-Chamond où notre syndicat et la C. G. T. U. remportèrent une victoire éclatante avec l'établissement d'un « chat contract collectif ».

Et citant lui aussi Albert Thomas, un homme pourtant loin de nos idées, il rappelle les paroles que celui-ci avait prononcées au Congrès de Munich en 1929 où il soulignait que, nous chrétiens nous puissions nous forces dans notre idéal, et nous engageait à rester ce que nous sommes. N'est-ce pas là un encouragement précieux ?

Puis, toujours à propos de l'unité, Mahit rappelle une conversation avec Cerdier, de la C. G. T., qui prenait comme exemple typique de l'unité, l'accord du peintre, du maçon, et du menuisier, pour la construction d'une demeure ; mais, comme lui avait reproché Mahit avec juste raison, malgré ce que pour cela le Syndicat a formé un noyau capable de remplir ces fonctions.

Notre Secrétaire de l'Union Nantaise, Charles Mahit, prend à son tour la parole. Il souligne lui aussi l'accord réalisé, fait assez rare ; puis il aborde la question de la nomination des délégués d'atelier. D'une façon nette et précise, il expose que chaque corporation doit avoir deux délégués, que cette élection doit se faire à l'atelier, après une demande faite au directeur ; généralement cette élection se fait après la débauche, sous le contrôle du pointeau, en présence du plus vieux et du plus jeune des électeurs. Il fait connaître les qualités que doit posséder un délégué : un bon professionnel, un type capable de discuter, et surtout de savoir tenir tête énergi-

quement en toutes circonstances quand la cause est juste. Il cite divers cas d'interventions : bons coulés, temps irréalisables, perte de temps, mauvaise organisation, hygiène, accidents de travail, etc.

Après cet exposé, il répond aux questions posées inopportunistement par le camarade Jacquet. A propos de l'unité, il dit que l'union des syndicats de tendances diverses donne au contraire plus de force au mouvement ouvrier ; il rappelle l'accord réalisé pendant la grève du Bâtiment de Nantes et ses résultats, celui de Saint-Chamond où notre syndicat et la C. G. T. U. remportèrent une victoire éclatante avec l'établissement d'un « chat contract collectif ».

Et citant lui aussi Albert Thomas, un homme pourtant loin de nos idées, il rappelle les paroles que celui-ci avait prononcées au Congrès de Munich en 1929 où il soulignait que, nous chrétiens nous puissions nous forces dans notre idéal, et nous engageait à rester ce que nous sommes. N'est-ce pas là un encouragement précieux ?

Puis, toujours à propos de l'unité, Mahit rappelle une conversation avec Cerdier, de la C. G. T., qui prenait comme exemple typique de l'unité, l'accord du peintre, du maçon, et du menuisier, pour la construction d'une demeure ; mais, comme lui avait reproché Mahit avec juste raison, malgré ce que pour cela le Syndicat a formé un noyau capable de remplir ces fonctions.

Notre Secrétaire de l'Union Nantaise, Charles Mahit, prend à son tour la parole. Il souligne lui aussi l'accord réalisé, fait assez rare ; puis il aborde la question de la nomination des délégués d'atelier. D'une façon nette et précise, il expose que chaque corporation doit avoir deux délégués, que cette élection doit se faire à l'atelier, après une demande faite au directeur ; généralement cette élection se fait après la débauche, sous le contrôle du pointeau, en présence du plus vieux et du plus jeune des électeurs. Il fait connaître les qualités que doit posséder un délégué : un bon professionnel, un type capable de discuter, et surtout de savoir tenir tête énergi-

quement en toutes circonstances quand la cause est juste. Il cite divers cas d'interventions : bons coulés, temps irréalisables, perte de temps, mauvaise organisation, hygiène, accidents de travail, etc.

Après cet exposé, il répond aux questions posées inopportunistement par le camarade Jacquet. A propos de l'unité, il dit que l'union des syndicats de tendances diverses donne au contraire plus de force au mouvement ouvrier ; il rappelle l'accord réalisé pendant la grève du Bâtiment de Nantes et ses résultats, celui de Saint-Chamond où notre syndicat et la C. G. T. U. remportèrent une victoire éclatante avec l'établissement d'un « chat contract collectif ».

## Services publics et concédés

### CHEMINOTS Nantes-P. O.

#### Une Excursion aux Sables

Comme il en avait été décidé à la dernière Assemblée Générale, le bureau du Syndicat des Cheminots P. O. de Nantes invite tous ses adhérents à participer à la sortie familiale qui aura lieu le 24 mai, aux Sables d'Olonne, en concordance avec le Congrès de l'Union Régionale de l'Ouest.

Ce sera, pour tous, l'occasion de passer une magnifique journée, dans cette splendide station balnéaire, dans l'atmosphère fraternelle du syndicalisme chrétien. Il y aura du plaisir pour tout le monde, les syndiqués seront heureux de participer aux différentes manifestations du Congrès et d'y entendre la chaude éloquence de notre Secrétaire Confédéral Gaston Tessier. Les mamans et les enfants prendront leurs ébats devant la Grand'Anse, sur la plage idéale aux distractions variées : bains, pêche, promenade à ânes et vélocars, etc., ce qui ne les empêchera pas de participer eux aussi aux cérémonies du Congrès.

Ceux qui désiraient participer au banquet du Congrès sont priés de bien vouloir se faire inscrire à l'avance, et ceci avant le 20 Mai.

En ce qui concerne l'horaire des trains, nous ne pouvons encore rien préciser ; celui-ci étant susceptible d'être modifié d'ici le 24 Mai, mais en principe, le départ aura lieu par le premier train, aux environs de 6 heures, le départ des Sables vers 19 heures.

Donc, chers camarades, n'attendez pas. Dès aujourd'hui, prenez vos dispositions pour être tous (ou au moins ceux qui seront libres) le 24 Mai aux Sables d'Olonne.

P. HERFRAY.

## La Roche-sur-Yon

### Assemblée générale du 4 Avril

Lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 janvier dernier.

Compte-rendu par le camarade Camper de son mandat de délégué au Congrès de Nantes. Les camarades présents ont félicité les camarades Camper et Chevalteau de leur activité.

Nomination d'un délégué pour le Congrès de Paris, les 8, 9 et 10 mai.

Remise des timbres syndicaux et questions diverses.

Le Président lève la séance en exprimant l'espoir que les camarades comprendront leurs devoirs de syndiqués plus que jamais et feront tout ce qui sera en leur pouvoir pour amener d'autres camarades à notre syndicat. Et l'on se quitte dans l'espoir d'être à l'avenir plus nombreux à nos réunions.

### A Thouars

Un de nos amis vient de disparaître.

En effet, le 30 avril, nous apprenions la triste nouvelle. Notre camarade Gaumain, de Thouars n'est plus. Le Syndicat de Thouars perd dans cet ami un de ses précieux militants.

Imprégné des principes de justice et de charité chrétienne, il avait à cœur de se rendre utile. Malgré sa lourde tâche professionnelle, malgré sa grande famille, malgré hélas ! les douleurs qu'il endurait depuis longtemps, il était toujours prêt à nous

éclairer de ses bons conseils et à nous encourager.

« Dans toutes les mesures du possible, je suis avec vous », nous disait-il dans sa dernière lettre.

La mort vient de nous l'enlever. De là-haut, il veille sur les siens et sur notre syndicat.

En ces circonstances si pénibles, nous adressons à sa veuve et à ses chers enfants, nos respectueuses et chrétiennes condoléances.

LE BUREAU.

## Syndicat des Secrétaires de Mairie de Vendée

### Timbres et papiers timbrés

#### Approvisionnement

D'après le décret-loi du 30 octobre 1935, art. 1<sup>er</sup> « Les Comptables de l'Etat des départements des communes et des établissements publics... sont tenus de s'approvisionner directement dans les bureaux de l'enregistrement ».

Sont réputés non timbrés les actes et écrits, de quelque nature qu'ils soient, établis en contravention aux prescriptions de l'alinéa précédent.

Ce décret-loi oblige-t-il les Maires et les secrétaires de Mairie ? NON. Il ne vise, dans l'Administration communale, que le « comptable ».

Or le « comptable » de la commune, d'après les art. 153 et 155 de la loi du 5 avril 1884, c'est le receveur municipal seul.

Dans l'interprétation d'une loi, il faut prendre ses termes dans leur sens juridique et ne pas étendre la portée de la loi au-delà de ses termes.

Par suite, les maires et leurs auxiliaires, les secrétaires de Mairie, peuvent donc continuer, comme par le passé, à acheter, dans les distributions auxiliaires, les timbres et papiers timbrés, dont ils ont besoin pour l'établissement des pièces officielles de Mairie : extraits d'état-civil, publications de mariage, certificats de vie, etc...

E. BOULINEAU.

### Avis

La plupart des membres du Syndicat ont apporté ou envoyé la réponse à l'enquête 1936. Il y a encore quelques retardataires. Le bureau syndical leur serait reconnaissant de bien vouloir envoyer leur réponse au siège social du Syndicat : 28, boulevard Arislide-Briand, La Roche-sur-Yon.

## Syndicat des Secrétaires de Mairie de la Loire-Inférieure

### Administration municipale

Dans le numéro du 25 mars de la Voix des Travailleurs, nous avons rappelé aux Secrétaires de Mairie que le décret-loi du 30 octobre 1935 faisait obligation aux Maires de s'approvisionner de papier directement aux Bureaux d'Enregistrement et interdisait l'emploi du papier timbré portant les lettres D.A. (distribution auxiliaire).

L'instruction n° 4236 de la Direction Générale de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre est venue préciser que cette interdiction visait seulement les Comptables des communes et non les Secrétaires de Mairie, et que ceux-ci pourraient, comme par le passé, utiliser le papier timbré des distributions auxiliaires.

Encore un décret-loi pris à la légère, car il ne semble pas que les Rece-

## BATIMENT

### Dans le Bâtiment Nantais

Nous connaissons l'histoire du petit ballon rouge bien gonflé, orné de petits drapeaux et qui est une tentation permanente pour les enfants...

Hélas ! bien vite, entre les mains du gosse turbulent, le petit ballon éclate, et c'est fini...

La joie a été de courte durée, et c'est ensuite l'amère déception...

Ca, c'est l'histoire du conflit du bâtiment...

« Nous sommes assez grands garçons pour mener seuls la bataille, avait déclaré la C. G. T. Maintenant que l'Unité est faite (?) il n'y a plus besoin de syndicat chrétien ».

« Nous avons préparé un contrat épatant ; nous allons le faire avaler au patronat, et nous irons même jusqu'à la grève pour le faire accepter... »

Et je te gonfle les copains, et vive le contrat, et vive l'Unité !...

veurs Municipaux utilisent du papier timbré pour le compte des communes, les documents établis sur timbre qui leur sont remis étant établis par les Maires.

Il est plus simple de se dispenser de viser les communes, puisque, si le décret les mentionne, il est ensuite précisé que la nouvelle réglementation ne les concerne pas.

### A Indret

#### Réunion du 29 Avril

Notre fédération nous apprend la fondation toute récente d'un Syndicat professionnel à Toulon et d'un autre à l'aviation d'Orly. Nous applaudissons une fois de plus nos camarades propagandistes pour la création de ces deux nouvelles organisations, dont nous aurons le plaisir de voir les délégués au prochain Congrès fédéral.

Celui-ci aura lieu du 2 au 7 juin, au lieu du 24 au 29 mai ; ce changement a été demandé par notre ami M. Floch, de Brest, pour lui permettre de rencontrer le Ministre de la Marine lors de sa prochaine visite à ce port. Ce sera pour lui une occasion de présenter différentes requêtes au nom de notre fédération.

Nous insistons tout particulièrement pour que, dans chaque section, les syndiqués viennent dès le lendemain de la paye du 25, verser leurs cotisations à leurs collecteurs, plutôt que d'attendre que ce soit les collecteurs qui aillent les trouver.

Pour le bon ordre et la bonne marche du Syndicat que chacun mette un peu du sien, et tout ira pour le mieux.

Nous avons parlé aussi de notre fête du Travail, au succès de laquelle tous doivent contribuer par leur présence et celle de leurs amis et de leurs familles. Comme il y aura une petite tombola, nous comptons bien recevoir quelques lots. Merci d'avance aux généreux donateurs.

Le Secrétaire de séance.

### Un départ

Quel n'a pas été notre étonnement, il y a quelques jours, d'apprendre par lettre, que Mme Laillat était dans l'obligation de prendre sa retraite pour raison de santé et nous quittait. Non de cœur, bien sûr. Et nous comptons bien aussi la revoir souvent parmi nous et prendre part à nos fêtes, à nos joies, à toute notre vie syndicale.

Que dans ces quelques lignes elle trouve l'expression de toute notre reconnaissance pour le dévouement de la fondatrice de notre section féminine, de celle qui a toujours su inspirer à ses compagnes de travail la véritable confiance. Qu'elle y trouve également nos meilleurs vœux pour sa santé, et l'assurance que nous lui gardons notre plus cordial souvenir.

E. NICOLAS.

### VIVE LE CONTRAT !

Nous l'avons déclaré à la Bour- se du Travail : il était défendable dans son ensemble : l'augmentation de 12 sous horaire était même justifiée, si l'on considère qu'il faut à l'ouvrier honnête un salaire qui lui permette de vivre dignement et d'élever convenablement sa famille.

Mais il y a eu une fausse manœuvre des dirigeants cégétistes ; c'est de faire avaler d'un seul coup ce contrat aux patrons : tout ou rien n'a jamais été une formule syndicale.

Sans doute avec des prétentions moindres, serait-on arrivé plus sagement à un résultat tangible, et palpable en fin de quinzaine...

### VIVE L'UNITÉ !

Quelle preuve plus magnifique que l'unité manifestée par le vote pour la grève ou pour le statu quo.

Comme les copains ont montré brillamment leur unanime façon de penser !

Songez : 707 voix pour le statu quo ; 720 voix pour la grève ; 20 voix nulles.

Ah ! comme ils faisaient triste mine les champions de l'Unité devant ce résultat.

Is s'en sont tirés en passant par dessus la volonté de la majorité. C'était peut-être sage, mais c'était à l'ardeur qu'ils avaient mis à « gonfler » les copains pour « la défense du contrat jusqu'à la grève s'il le faut » !

Quand on est assez grand garçon, n'est-ce pas, on doit aller jusqu'au bout...

### NOTRE POINT DE VUE

Au cours d'une assemblée générale, tenue le 14 avril, de notre syndicat du bâtiment, nous avons exposé à tous nos camarades notre action au cours de ce conflit (voir « La Voix des Travailleurs » du 25 avril).

Est-il besoin d'insister pour prouver :

— Qu'un cartel aurait donné davantage confiance aux gars du bâtiment ;

— Qu'une confrontation préalable de nos projets de contrat, comme nous l'avions demandé, aurait abouti à un contrat définitif raisonnable ;

— Que devant notre union, véritable force, en face d'un danger commun, le patronat se serait senti moins fort ;

— Que cette union, traduite par un cartel intersyndical pour une action commune, la C. G. T. l'a systématiquement repoussée ;

# COMPAGNIE FRANCAISE

**NANTES**  
CONFECTIONS POUR DAMES  
CHEMISERIE  
BONNETERIE

LES PLUS IMPORTANTS RAYONS DE  
**TISSUS**  
LA MAISON QUI VEND LE MEILLEUR MARCHÉ

**NANTES**  
RAYONS ABA PRIX  
TOUS LES OBJETS USUELS  
VENDUS AU-DESSOUS DE **10 FRANCS**

## ARDOISIERS

### Trélazé

Réunion extraordinaire de la Fédération nationale des Syndicats professionnels de Mineurs

La menace de conflit dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais et son extension éventuelle aux bassins de la France, rassemblait au siège de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, 5, rue Cadet, à Paris, le Conseil de la Fédération Nationale des Syndicats professionnels de Mineurs.

Plusieurs séances eurent lieu les 23 et 24 avril, pour examiner les conditions de salaire et de travail dans les différentes mines, carrières et ardoisiers de France. Des exposés détaillés sur le problème des salaires dans les Mines du Nord et du Pas-de-Calais pour le fond et la surface, sur les brimades, déclassements et non classement, sur les méthodes de travail et de rationalisation (système Bédouin et chronométrage) furent faits successivement par Claudius Mounier (Loire), Joseph Lesclapart (Ardoisiers de l'Ouest), Louis Delahy (Nord et Pas-de-Calais).

A l'unanimité, la Fédération a approuvé l'attitude prise le 19 avril par le Syndicat Libre des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais dans le conflit des salaires.

Une délégation est immédiatement désignée pour exposer au Ministre des Travaux Publics le point de vue des Syndicats professionnels de Mineurs.

### AU MINISTRE

La délégation, conduite par Gaston Tessier, secrétaire général de la C.F.T.C., qui comprenait Jules Pruvost, secrétaire général du Syndicat Libre des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, Louis Delahy et Louis Beugniet, secrétaires permanents Mounier et Lesclapart, est arrivée à 9 h. 30 au Ministère où elle fut reçue par M. le Président Camille Chauvins, ministre des Travaux Publics.

### Le droit syndical

Louis Delahy expose au Ministre le problème du droit syndical garanti par la loi dans les houillères du Nord et du Pas-de-Calais. Personne n'ignore plus, en effet, l'ostracisme qui frappe les milliers de travailleurs de la mine groupés au sein du Syndicat Libre des Mineurs (affilié à la C.F.T.C.), dont les représentants qualifiés ne peuvent être reçus par les Compagnies Minières et la Chambre des Houillères.

Notre ami Gaston Tessier insiste à son tour pour qu'une mesure d'équité intervienne rapidement afin que soit définitivement reconnue une organisation qui a ses représentants

dans toutes les commissions paritaires nationales et internationales.

Les brimades, déclassements et non-classement

Jules Pruvost rappelle au Ministre le rapport adressé par notre organisation au début de l'année 1935 et résumant les conditions déplorablement dans lesquelles les travailleurs de la mine (fond et surface) vivent actuellement.

Il rappelle l'odieuse système des déclassements et des brimades qui portent atteinte au standard de vie du mineur et de l'ouvrier du jour tout en négligeant de tenir compte de l'éminente dignité du travailleur qui ne peut et ne doit pas être au service de la machine et du rendement.

Tout à tour, Pruvost, Lesclapart et Mounier défrissent le point de vue du Syndicat sur la défense des droits de leurs syndiqués par l'institution d'une Commission paritaire composée des représentants syndicaux (C.G.T. et C.F.T.C.) dans chaque concession minière.

Le Ministre signale que cette façon d'envisager l'application de la convention établie le 22 avril par les patrons et le Syndicat unifié était la sienne mais elle ne fut pas adoptée, les deux parties qui discutèrent la convention ayant préféré la formule très vagues : « Par l'intermédiaire des représentants des Syndicats... ».

Nous verrons d'ailleurs à l'usage la portée de cette formule !

Les délégués ouvriers firent unanimement des réserves quand à l'application du projet de convention accepté l'avant-veille.

### Allocations de chômage

### Allocations familiales

### Embauchage des jeunes

Louis Beugniet, en situant le problème du chômage sur le plan familial, rappelle la proposition de loi déposée par notre ami Henri Meek, préconisant l'institution d'une caisse autonome de chômage partiel pour les mineurs qui viserait à accorder des indemnités vitales pour la famille du mineur et similaires.

Il insiste particulièrement sur le rajustement nécessaire du taux des allocations familiales, inchangé depuis le 1<sup>er</sup> mars 1920. Ces allocations faisant actuellement partie intégrante du salaire des mineurs pour la grande majorité chargés de famille.

Notre camarade cite des chiffres montrant la misère des familles ouvrières dont le chef chôme quelquefois deux jours par semaine et dont les fils de plus de 13 ans ne peuvent être embauchés par manque de travail.

Les revendications du Syndicat Libre des Mineurs : Paiement des allocations familiales aux fils de mineur de plus de 13 ans sans travail et étude des moyens nécessaires pour faciliter d'urgence l'accès au travail de jeunes écoliers exclus de tout : allocations de chômage et allocations familiales.

## La Fête du Travail

### Union Nantaise

#### La Fête du Travail

L'année dernière, notre Fête du Travail obtint un magnifique succès. Il ne faudrait pas en effet que nous laissions croire que la fameuse « unité organique » de ceux qui préconisent la lutte des classes et la doctrine marxiste a « désorganisé » les partisans de la collaboration et de la doctrine du Christ-Ouvrier.

Pas un seul syndiqué, pas une seule syndiquée, ne manquera à notre Fête du Travail, le jour de l'Ascension.

#### JEUDI 21 MAI

7 heures. — Eglise St-Similien : Messe de Communion avec allocation ; chants sous la direction de M. Joly, professeur au Conservatoire.

8 heures. — Petit déjeuner en commun, salle Léon XIII (servi strictement à ceux-là seuls qui se seront fait inscrire avant le 20 mai).

9 heures. — Salle Saint-Michel : Conférence par notre camarade Chaignon, des Cheminots P.O. : **Les liens de solidarité entre les Fonctionnaires et les autres Travailleurs.**

11 heures. — Vin d'honneur pour fêter la parution bi-mensuelle de **La Voix des Travailleurs.**

### PONT-ROUSSEAU-REZÉ

#### FETE DU TRAVAIL

La Section Intersyndicale célèbre sa Fête du Travail le DIMANCHE 24 MAI.

A 9 heures, église Saint-Paul : Messe en musique, chants, Sermon par le R. P. Fernand.

A 10 h. 30, salle du Cercle, rue Julien Douillard, Vin d'honneur. Participation 2 fr. Nous espérons la présence de tous les syndiqués.

Une promenade est à l'étude pour fin juin. Les renseignements seront donnés le 24 Mai.

### A Indret UNION LOCALE

#### Notre Fête du Travail

Cette année, une fois de plus, nous fêterons dignement le travail chrétien dans nos organisations.

En particulier, notre comité des fêtes a élaboré pour cela un programme tout nouveau. Du concert, nous passons à une revue locale. Les auteurs, qui sont de nos amis, ont cherché à faire revivre le bon vieux temps de notre pays avec ses danses et ses chansons.

Evidemment, comme dans toute bonne revue, il y aura quelques petites anecdotes locales. Oh ! pas bien méchantes, mais tout sera du rire, de l'entraîné et de bon aloi.

Et par ce moyen, tout en passant quelques heures de bonne gaieté en famille, nous alimenterons la caisse de solidarité de nos organisations.

Pensons à la **SOUSCRIPTION** pour la **Voix des Travailleurs** Il nous faut une bonne liste encore pour le 25 Mai

dimanche 17 mai.  
Le docteur Halgan, avec son amabilité coutumière, a bien voulu accepter encore de mettre à notre service sa vaste erudition ; sous sa direction, nous visiterons le Musée des Salorges qui renferme surtout des spécimens des travaux des anciennes industries nantaises.  
Rendez-vous à 9 h. 30, à la porte du Musée, rue des Salorges.

### VILLE DE LA MONTAGNE

#### FETE DU TRAVAIL

JEUDI 21 MAI, à 15 h. 30

Salle du Patronage

Union Locale des Syndicats Professionnels d'Indret et de La Montagne (C.F.T.C.) avec le concours de la **GAIETE MONTAGNARDE** et d'un orchestre d'Artistes Nantais

#### GRANDE REVUE LOCALE

Première partie : **La Montagne qui glisse**

Deuxième partie : **La Télévision Montagnarde**

La location des places est ouverte à compter du 18 Mai à la Conciergerie du Patronage.

### Caisse Chirurgicale Mutuelle Familiale

10, rue de Bel-Air. — NANTES

Déjà un grand nombre de nos syndiqués ont donné leur adhésion à la Caisse Chirurgicale Mutuelle Familiale, qui a été fondée plus spécialement pour eux. Mais tous n'y sont pas encore venus, et tous peuvent un jour en avoir besoin.

Adhérez aujourd'hui même, vous qui ne l'avez pas fait encore.

Vous êtes peut-être à la veille d'une opération. Nous en connaissons qui se mordent les doigts de n'avoir pas adhéré dès la fondation.

Faites adhérer les membres de votre famille et de votre mutuelle, vos amis, à la C. C. M. F., pour qu'elle soit puissante.

Vous éviterez la salle commune de l'Hôpital.

Vous serez opéré dans la CLINI-

## Les Assurances Sociales

### Les indemnités journalières du nouveau régime

#### Assurance Maladie

Pour toute maladie dont la 1<sup>re</sup> constatation médicale est postérieure au 1<sup>er</sup> avril 1936, et qui entraîne arrêt de travail, les indemnités journalières seront calculées d'après le montant de la cotisation globale (vieillesse et maladie) pendant les deux trimestres civils de référence.

Si l'assuré ne possède les 60 francs minimum (double cotisation) pendant les deux trimestres de référence, il pourra cependant obtenir l'indemnité journalière s'il réunit un minimum de 120 francs pendant les quatre trimestres civils de la période de référence.

Par contre, un assuré immatriculé depuis moins de six mois, pourra prétendre aux indemnités journalières s'il possède 30 francs de cotisations pendant le trimestre civil de référence.

N° de catégorie	Montant des indemnités journalières	Montant de la cotisation globale versée pendant la période de référence		
		Dern. trim. civil	2 trim. civils	4 trim. civils
1	3	De 30,00 à moins de 40,50	60,00	120,00
2	4	40,50	81,00	162,00
3	5	51,00	102,00	204,00
4	6	61,50	123,00	246,00
5	7	72,00	144,00	288,00
6	8	82,50	165,00	330,00
7	9	93,00	186,00	372,00
8	10	103,50	207,00	414,00
9	11	114,00	228,00	456,00
10	12	124,50	249,00	498,00
11	13	135,00	270,00	540,00
12	14	145,50	291,00	582,00
13	15	156,00	312,00	624,00
14	16	166,50	333,00	666,00
15	17	177,00	354,00	708,00
16	18	187,50 et au-dessus	375,00 et au-dessus	750,00 et au-dessus

#### Assurance Maternité

Nous rappelons ici que la période de référence pour la maternité porte sur les quatre trimestres civils précédant l'accouchement, et que le bénéficiaire doit avoir versé 30 francs au moins (cotisation globale) pendant le premier de ces trimestres.

En conséquence, c'est d'après le montant des cotisations versées pendant le premier des quatre trimestres civils que sera calculée l'indemnité journalière, selon le barème ci-dessous :

N° de catégorie	Montant des indemnités journalières	Montant de la cotisation globale versée pendant le 1 <sup>er</sup> des 4 trimestres civils précédant l'accouchement	
		De 30,00 à moins de 40,50	40,50
1	3	40,50	51,00
2	4	51,00	61,50
3	5	61,50	72,00
4	6	72,00	82,50
5	7	82,50	93,00
6	8	93,00	103,50
7	9	103,50	114,00
8	10	114,00	124,50
9	11	124,50	135,00
10	12	135,00	145,50
11	13	145,50	156,00
12	14	156,00	166,50
13	15	166,50	177,00
14	16	177,00	187,50
15	17	187,50	et au-dessus



**Un savon complet!**  
Composé de savon parfait et d'oxygène, CROIX D'OR est un **savon complet** qui blanchit tout en lavant. Essayez-le!  
**SAVON POUVRE CROIX D'OR A L'OXYGENE**

QUE DE VOTRE CHOIX et par le CHIRURGIEN DE VOTRE CHOIX. Vous serez opéré au moment voulu sans attendre une aggravation de votre état. Vous serez opéré GRATUITEMENT.

### A Angers

#### Syndicat du Personnel Horticole

#### Réunion du 31 Mars

Dès 8 heures, les groupes affluent, accueillis par notre ami Plard — notre entomologiste — qui nous présente plusieurs de ses élevés.

René Haurillon ouvre la séance et nous présente M. Verdon. « Les Insecticides », sujet traité par le conférencier, est pour nous d'une utilité théorique, mais surtout pratique. Les insectes nuisibles — car il en est d'utiles — sont les véritables ennemis du jardinier ; tout doit donc être mis en œuvre pour leur destruction.

La seconde partie de la réunion est faite par M. Bougis, qui nous expose le Plan de la C.F.T.C., question des plus actuelles.

D'abord, le pourquoi du plan ? La crise inconnue en aucun autre siècle, mais prévue par le Pape Pie XI dans son encyclique « Quadragesimo Anno » : Différence de la crise 1880-1900 par le mal économique mais surtout social.

Le Plan de la C.F.T.C. ne prétend pas effectuer une guérison immédiate, mais jette les bases d'une « reconstruction de l'économie et de la société en harmonie avec les principes chrétiens ».

M. Bougis nous explique chaque point : principes — moyens : ordre professionnel. Une conférence ne suffit pas pour traiter en entier un tel sujet. Chaque point, en particulier, sera donc étudié en nos réunions mensuelles. Telle est, semble-t-il, la meilleure façon de prêter notre concours aux dirigeants de la C.F.T.C., en l'adaptant à notre profession.

Nous remercions M. Verdon des renseignements et conseils qu'il nous a largement prodigués.

A M. Bougis, toujours prêt à nous communiquer ses connaissances syndicales et sociales, vont nos sincères remerciements, et notre Syndicat est heureux de lui assurer notre profondément d'amitié.

#### Le Secrétaire.

### Chatellerault

#### Prochain cercle d'études

Le prochain cercle d'études mixte aura lieu au début de juin. C'est M. Courtois, notre secrétaire, qui y prendra la parole. Il a choisi comme sujet : **Les Encyclopiques.**

Nul doute qu'il y aura affluence ce soir-là pour écouter traiter un sujet vraiment dans le cadre des Syndicats Chrétiens, mais que malheureusement beaucoup d'adhérents ignorent presque totalement.

### A Niort

#### UNION LOCALE

Cette rubrique, absente depuis plusieurs semaines des colonnes de ce journal, fut-elle l'indice de l'inaction des Syndicats chrétiens Niortais ?

Non. Nos militants ne furent pas inactifs, mais muets sur l'action qu'ils menèrent cet hiver. Le renouveau printanier les incite enfin à rompre ce silence et à parler un peu de ce qu'on fait à Niort.

LE CERCLE D'ETUDES tient très régulièrement séance chaque 3<sup>e</sup> samedi ; il change simplement le lieu de ses réunions, faute d'un local qui lui soit propre. Chaque mois, une quinzaine d'auditeurs, dont une forte majorité masculine (honte soit aux femmes !), se retrouvent avec plaisir autour de M. l'Aumônier, pour entendre un conférencier qui dirige une discussion très vivante à laquelle tous prennent part.

LE SERVICE DE PLACEMENT a eu la bonne fortune de pouvoir procurer des emplois à plusieurs jeunes filles syndiquées présentes ou futures.

LES LISTES PRUD'HOMALES comptent, grâce au Syndicat, quelques dizaines d'électeurs ou électrices supplémentaires.

LA FETE DU TRAVAIL sera célébrée cette année le 24 mai, et présidée par le R. P. GUEUSER. Les préparatifs sont commencés, le programme en est particulièrement intéressant. Que tous nos amis niortais retiennent cette date. Des précisions seront données ultérieurement.

#### Avis

Nous rappelons aux Syndiqués que les Commerçants ci-dessous accordent l'escompte sur présentation de la carte :

Chaussuriers : « Au Chat botté », 7, rue Victor-Hugo.

Bijouterie : Poussous-Valentin, rue du Rabot (en face les Halles).

Fourfures : Maison Dupré, 24, rue Victor-Hugo.

Bonneterie : « La Fileuse », 34, rue Saint-Jean.

NOTA. — Le Bureau serait reconnaissant à qui nous procurerait un local au centre de la ville.

### Les Sables-d'Olonne

#### Une excursion intéressante

A 6 heures, le dimanche 19 avril, de nombreux adhérents de nos Syndicats Chrétiens Sablais prenaient place dans deux vastes cars, afin de faire leur promenade familiale annuelle.

Le temps, quoique un peu froid, était beau et promettait une belle journée.

Premier arrêt à Luçon, où les excursionnistes assistent à la messe de 8 heures. Après quoi, visite du Jardin Public, dont à juste titre, la ville de Luçon est fière. Nous y prenons quelques photos.

Nous « rembarquons », et par Nalliers, Pouillé, l'Hermaudou, le port de Bagnaud (à côté duquel est le beau viaduc du même nom), nous arrivons à Vouant, dont nous admirons la magnifique église, qui date du XII<sup>e</sup> siècle, et dont la façade en fait, paraît-il, la plus belle église de Vendée.

Et nous voici en forêt. Pendant une demi-heure, nous parcourons les différentes routes qui sillonnent cette superbe forêt de Mervent. Par endroit, on se croirait dans les Pyrénées, et certains virages ou certaines descentes donnent même la « chair de poule » ; mais nos chauffeurs sont expérimentés...

Après le Bocage de Mervent, nous voici au terminus de notre voyage : « Roche Brune ». Enfin ! Car malgré la beauté du paysage, les estomacs commencent à réclamer : il est en effet 13 heures !

Aussi, en quelques minutes, nous nous retrouvons tous installés au bord de « la Mer » (c'est le nom de la rivière qui passe à Mervent) ; il fait meilleur qu'au bord de la mer ; et après avoir dégusté un Amer (les messieurs seulement), on fait rapidement le vide dans les paniers à provisions.

Que c'est beau, un déjeuner en famille comme celui que nous avons fait là ! Combien l'on aime à voir régner ainsi la bonne entente !

Vers la fin du repas, le Président des Employés, qui est en même temps le premier chantre de Notre-Dame, notre camarade Buchon, nous chante de sa belle voix grave, une de ces bonnes chansons que l'on aime toujours à entendre. Ensuite, quelques paroles des camarades Gauthier et Vallée. Puis au café, ce fut, chanté par tous, le chant du « Travail vainqueur » !

Ainsi reconfortés physiquement et moralement, nous commençons l'excursion proprement dite. Nous nous dirigeons d'abord vers la grotte du Père de Montfort, devant laquelle nous chantons le Magnificat, et récitons une prière pour la prospérité des syndicats sablais.

Encore quelques sentiers à gravir et nous arrivons au sommet de la colline, où se trouve érigé un calvaire au pied duquel nous prenons un repos bien mérité et chantons l'O *Chorus Ave*.

Puis, très vite, nous faisons l'ascension de la Pierre Brune. Car voici l'heure hélas ! et il va falloir repartir. Que le temps passe vite !

Retour par Fontenay, que nous traversons. Arrêt à Luçon pour les dernières photos.

Dernier arrêt à Talmont ; visite du château.

Et, il fait nuit noire lorsque nous regagnons notre point de départ, notre salle de permanence où, avant de nous quitter, nous récitons ensemble la dernière prière pour remercier le ciel de nous avoir fait passer une si belle journée.

Et maintenant, mes chers camarades, tirez la conclusion.

Notre promenade doit-être pour nous comme un entr'acte avant ce grand acte qui sera pour nous tous, syndiqués sablais, le Congrès que va tenir dans quelques jours chez nous, l'Union Régionale des Syndicats Chrétiens de l'Ouest.

Notre Camarade Beilleveire nous a dit, dimanche 26 avril, ce qu'était un Congrès et comment il fallait le suivre. Ceux qui étaient à cette intéressante réunion l'ont compris, j'espère, et tous ils feront le nécessaire pour que le Congrès leur soit profitable, ainsi qu'à leurs camarades de travail.

Mais ceux qui n'ont pas pu ou pas voulu venir à cette réunion, qu'ils sachent bien qu'un Congrès est une occasion unique et qu'ils doivent le suivre d'un bout à l'autre, aucune absence ne peut être tolérée. D'ailleurs en temps voulu nous enverrons à tous les adhérents une invitation personnelle. Mais que déjà chacun se dise bien ceci : je dois assister aux séances du Congrès, les 23 et 24 mai.

## COURS PIGIER

6, Rue Crébillon - NANTES - Téléphone 142.14  
**COURS PRATIQUES DE COMMERCE**  
Enseignement Technique, Commercial, Rapide et Individual  
Entrée et Salles spéciales pour Dames et Jeunes Filles (Professeurs Dames)  
Inscriptions à toutes époques de l'année  
Cours le jour, le soir et par correspondance  
**PLACEMENT** gratuit des **ELEVES**  
400 emplois environ ont été offerts aux élèves en chacune des années dernières  
**TRAVAUX DE COMPTABILITE**

## ACADEMIE DE COIFFURE -- INSTITUT DE BEAUTE

Mesdames, Mesdemoiselles, qui désirez vous créer une **SITUATION LUCRATIVE ET AGREABLE**  
Suivez les **COURS DE COIFFURE** chez **BERTHE & MARIA**  
COURS PRATIQUES de COIFFURE, 11, rue d'Orléans, NANTES (Tél. 130-82)  
Maison sérieuse et réputée, recommandée tout spécialement aux familles, et ne recevant que l'élément féminin. Les cours sont faits exclusivement par Mesdames BERTHE ET MARIA, diplômées de l'Ecole de Paris.  
5 % d'escompte aux Syndiqués sur présentation de leur carte en règle

### Au Comité National de la C.F.T.C.

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

Ch. Broutin fin ensuite un bref exposé sur le coût de la vie et les salaires, démontrant la nécessité de se préoccuper du pouvoir d'achat des travailleurs et de mener une action énergique pour l'abaissement du coût de la vie.

Enfin, après le règlement de diverses questions d'ordre intérieur, J. Zirnheld fit une communication sur les possibilités de propagande qui s'offrent pour le syndicalisme chrétien dans le milieu agricole. Des contacts ayant déjà été pris en différentes régions, le comité national estima qu'il y avait lieu d'étudier rapidement la question de l'admission à la C.F.T.C. des syndicats agricoles déjà existants et groupés dans la Fédération des travailleurs de la terre.

### Le Prochain Congrès de la Fédération Internationale des Syndicats chrétiens d'Employés

Le Congrès de la Fédération Internationale des Syndicats Chrétiens d'Employés, l'une des plus importantes centrales professionnelles de la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens, aura lieu à Carlsbad (Tchécoslovaquie), les 15 et 16 mai prochain.

L'ordre du jour est ainsi fixé : Allocution du président, M. Léon Christophe (Belgique) ; rapport moral présenté par MM. Gaston Tessier et Ernest Thielle (France), secrétaire général et secrétaire administratif ; rapport financier, par M. J. Nauta (Pays-Bas) ; rapport sur « l'activité présente et future des syndicats chrétiens d'employés », par MM. Cabri et Henrotte (Belgique) ; rapport sur « la situation des jeunes employés », par M. Boersma (Pays-Bas) ; rapport sur « le sort des employés âgés », par M. Wenzel (Tchécoslovaquie). Enfin, M. Marcel Poimbeuf, secrétaire général de la Fédération française des syndicats chrétiens d'employés, fera un exposé,

### L'Orientation professionnelle

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

#### SES AVANTAGES

fautes d'orthographe, le vendeur d'étoffes qui distingue mal les couleurs, l'horloger dont la vue est mauvaise, le conducteur d'automobiles dont l'attention n'est pas vigilante, tous végètent, gagnent péniblement leur vie, et bien souvent, ne font qu'augmenter le nombre des chômeurs.

L'orientation professionnelle peut mettre un terme à ces erreurs. Son action mérite d'être encouragée. Elle ne veut que rendre service à la jeunesse et par là même à l'homme.

Le redressement économique y trouve son compte, puisque la production, le rendement se trouvent améliorés.

Et, en fin de compte, si le travail est nécessaire, si l'homme est fait pour travailler, il faut qu'il puisse le faire avec joie, sans effort excessif, sans souffrance inutile.

C'est le but auquel tend l'orientation professionnelle : diminuer les causes d'accidents de travail, déceler les inaptitudes, rechercher l'activité qui convient à chacun.

Si l'on avait essayé de réaliser cette œuvre depuis longtemps, il y aurait moins de chômeurs français, et aussi moins de spécialistes étrangers en France.

Apportons donc notre aide aux Services éprouvés d'Orientation Professionnelle.

Et vous, écoliers, jeunes gens, appelés à faire choix d'une profession, n'oubliez pas de consulter cette œuvre, qui vous renseignera, vous éclairera sur le moyen le plus sûr de devenir un bon ouvrier, un employé qualifié.

Et si, par hasard, tel ou tel conseil ne vous convenait pas, n'oubliez pas que vos dirigeants syndicaux sont aussi à votre disposition.

le 16 mai, à une commission spéciale, sur la situation des représentants de commerce et voyageurs.

Rappelons que le précédent Congrès international des employés chrétiens s'était tenu à Paris, les 29 et 30 mai 1934.

### Une enquête sur le Travail des Femmes aux machines

La Commission féminine confédérale de la C.F.T.C. procède actuellement à une double enquête relative au travail des femmes aux machines, en vue de la réunion qui se tiendra à Paris, le 30 mai 1936, veille du Congrès national de la C.F.T.C. et à laquelle participeront les délégués des syndicats féminins des diverses professions du commerce et de l'industrie et des services publics.

Un premier questionnaire est adressé à des syndiquées en vue d'établir l'importance du travail féminin aux machines, les conditions dans lesquelles s'exerce ce travail, sa rémunération et ses conséquences physiques, nerveuses, intellectuelles. Un second questionnaire concerne les médecins, qui sont appelés à donner leur avis sur les répercussions du travail aux machines sur l'organisme féminin et à émettre des suggestions pour remédier à ses inconvénients.

### Le VII<sup>e</sup> Congrès de la Fédération du Livre

Le VII<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Syndicats professionnels des Travailleurs du Livre (C.F.T.C.) s'est déroulé, à Paris, du 17 au 19 avril. Au cours de ce Congrès a eu lieu le Conseil de la Fédération Internationale des Arts Graphiques, que préside Claessens, président de la Fédération belge des Syndicats Chrétiens du Livre.

Le Congrès de la Fédération française a notamment étudié un projet de contrat collectif type, sur un rapport de Rimasson (Rennes) ; il a discuté et adopté les rapports moral et financier de Paul Laverdant (Paris), et il a voté diverses résolutions. J. Zirnheld, président de la C.F.T.C., a pris la parole à la réunion de clôture.

**Une consigne : PROPAGANDE INDIVIDUELLE**  
« Il faut que j'amène quelqu'un au Syndicat ce mois-ci ».

### Pensons au CONGRES CONFEDERAL des 31 Mai et 1<sup>er</sup> Juin à PARIS

Les Syndicats chrétiens des Services publics ont élaboré un programme d'action législative

Le Cartel Intersyndical chrétien des services publics, qui réunit les groupements de cheminots, fonctionnaires des diverses administrations, P.T.T., travailleurs des services hospitaliers, employés et ouvriers des Etablissements militaires, des secteurs électriques, de la T.C.R.P., faisant partie de la C.F.T.C., a élaboré un programme d'action législative.

Ce programme demande, notamment, l'établissement d'un statut des fonctionnaires et employés des services publics leur octroyant le droit syndical et, en contre-partie, des limitations que l'exercice du droit de grève pourrait subir dans l'intérêt public, des moyens légaux de recours contre les mesures arbitraires et injustes. Cette revendication est, on le sait, inscrite dans le Plan de la C.F.T.C.

Il réclame, en outre, la prise en considération des dispositions du Plan de la C.F.T.C. touchant la gestion, selon une formule nouvelle, de services dits « services d'intérêt public ». Ceux-ci devraient être administrés par les représentants des entreprises intéressées, des usagers et du personnel, avec la participation et sous le contrôle de l'Etat.

Le programme du Cartel syndical chrétien des services publics comporte également des desiderata relatifs à la représentation des groupements syndicaux, au perfectionnement de la législation protectrice du travail, aux décrets-lois, etc.

### A la Fédération Internationale des Syndicats chrétiens d'Ouvriers d'Usine et des Transports

#### Une Conférence industrielle à Strasbourg

La Fédération Internationale des Syndicats d'Ouvriers d'Usine et des Transports vient de tenir, à Strasbourg, une conférence internationale pour les industries de la verrerie, de la briqueterie et de la tuilerie. Après avoir entendu un rapport de M. J. Roscam, elle adopta une résolution constatant avec satisfaction que, par l'adoption, à la 18<sup>e</sup> Conférence Internationale du Travail, d'une convention internationale sur la réglementation du système des quatre équipes dans l'industrie du verre à vitres et par l'adoption, à la 19<sup>e</sup> Conférence du Travail, d'une convention analogue pour l'industrie du verre à bouteilles, des revendications que l'Internationale Chrétienne des Ouvriers d'Usine et des Transports avait soumise au Bureau International du Travail ont été réalisées.

La Conférence a exprimé le vœu qu'il sera procédé à une réglementation aussi rapide que possible de la durée du travail dans les autres branches de l'industrie du verre.

Un rapport présenté par M. van der Werff sur la situation internationale, économique et sociale, dans l'industrie de la tuilerie et de la briqueterie donna lieu à l'adoption d'une autre résolution constatant que le désordre régnant actuellement dans cette industrie, est dû surtout à l'arrêt de la construction dans nombre de pays et aux mesures de rationalisation.

La Conférence est d'avis qu'une amélioration durable de la situation de cette industrie serait obtenue par l'organisation bien comprise de la production dans l'esprit d'un ordre économique corporatif basé sur la collaboration entre les syndicats des employeurs et des travailleurs.

### UNE REUNION de l'Internationale syndicale chrétienne

(I. S. C.) Le Bureau de la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens qui s'est réuni le 3 avril, à Bruxelles, a pris connaissance d'une demande d'affiliation de l'Union professionnelle polonaise (Z. Z. P.)

Il a constaté, en outre, la concentration dans le mouvement syndical chrétien d'Espagne, où une centrale a été formée sous le nom de C. E. S. O. (Confédération Espagnole des Syndicats Ouvriers) qui a demandé des renseignements sur une affiliation éventuelle à la C. I. S. C.

Le Bureau a pris connaissance des résultats d'une enquête faite auprès des confédérations affiliées sur le travail féminin. Ces résultats, qui montrent toute l'importance que la question du travail féminin revêt, actuellement, seront soumis au prochain Conseil de l'Internationale.

Dans plusieurs pays, le travail des femmes, surtout le travail des jeunes filles, est utilisé comme moyen de pression sur le niveau des salaires, alors qu'une rétribution suffisante du chef de famille permettrait, par ce temps de chômage, le retour de la mère au foyer. La pression sur le niveau des salaires a plutôt pour effet d'augmenter le nombre des femmes mariées qui se voient obligées de recourir au travail industriel. Le Bureau proposera au Conseil qui se tiendra les 22 et 23 mai, probablement à Luxembourg, d'examiner la question du travail féminin sous divers aspects aux journées d'études que la C. I. S. C. se propose d'organiser au mois de septembre.

A été retenue provisoirement pour ces journées, la question coloniale, tant du point de vue des tendances expansionnistes et des matières premières que sous l'aspect de la situation de l'ouvrier indigène.

#### OH ! CES ENFANTS

Jacques : Comment s'appelle ta Maman avant son mariage. Tu sais ?

Bob : J'crois qu'elle s'appelle Pullman, c'est écrit sur des tas de serviettes à la maison !

### Bibliographie

Maison de la « Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8<sup>e</sup>.  
Le soufflé du Dragon, par M.-M. d'Armaignac. — Roman « Bijou », format 18x10, 245 pages, couverture illustrée en couleurs. Prix : broché, 3 francs ; port, 0 fr. 45.  
Hitler et Rosenberg ou Le vrai visage du national-socialisme. — Un volume in-12, format 19x12, 164 pages, 13 gravures. Prix : 5 francs ; port, 0 fr. 65.  
Ce qui se passe en Allemagne. — Même prix, même port.

Editions « Alsatia », 1, rue Garancière, Paris-6<sup>e</sup>.

On a écrit beaucoup d'ouvrages sur la Terre-Sainte, de plus volumineux et de plus érudits ; nous n'en connaissons guère qui expriment plus intensément que JESUS ET SON PAYS, du R. P. Lelong, la spiritualité de la Palestine. On en sort le cœur imprégné. Ensuite, on relit l'Evangile avec de nouveaux yeux, on y goûte des saveurs inconnues. — Un volume, 267 pages, 12 francs, net.

#### AH ! CES GOSSES

— Aujourd'hui, dit le petit Paul, je crois que j'ai fait une bonne action.

— Très bien, dit la maman. Quoi donc ?

— Voilà : j'ai vu un monsieur et une dame qui voulaient prendre le train, mais ils étaient en retard et ils ne couraient pas assez vite. Alors, j'ai lâché les chiens sur eux et ils ont pu attraper le train...

#### PRESTIDIGITATION

Après dîner ; on prend le café chez des amis.

Samuel, profitant d'une inattention générale, chipe une petite cuiller d'argent et la dissimule dans une de ses chaussettes ; mais Jacob l'a vu !

Tout le monde va partir. Alors Jacob : « Mes amis, avant qu'on ne se quitte, je vais vous faire un joli petit tour de prestidigitation. » Il prend une autre petite cuiller d'argent : « Vous voyez bien cette petite cuiller ? Je la mets dans une de mes chaussettes... Une, deux, trois ! passez... Elle est dans la chaussette de Samuel ! » On fouille Samuel. « Bravo ! merveilleux ! très bien !... » Et pendant ce temps Jacob s'en va.

Tous TRAVAUX D'AMEUBLEMENT ET DE BATIMENT

### A. CERTAIN

Menuisier à NANTES  
2, Rue Siméon-Foucault, 2

Cie d'Assurances Générales  
Incendie, Accidents, Vol  
H. Devorsine  
1, rue Affre - NANTES

Assurances sur la Vie Rentes Viagères  
H. Devorsine & L. Feildel  
1, rue Affre - NANTES

### RIPOCHE & C<sup>ie</sup>

2, rue Pierre-Landais - NANTES  
Téléphone 113.33

Transports Automobiles, Camionnage  
Voitures pour Excursions  
Mariages - Sociétés  
Camions Autos Déménagements  
Camionnettes pour Livraisons

### ENTREPRISE DE CHARPENTES

### P. OHEIX

Avenue du Grand-Clos - NANTES  
(Boulevard Lelasseur)  
Chantier : Rue de la Gourmette

## RÉAU

UNE GARANTIE D'ELEGANCE ET DE QUALITE

BONNETERIE  
CHEMISERIE  
MERCERIE  
SOIERIE

23 et 25, rue Gambetta, POITIERS

### GRAND MAGASIN DE NOUVEAUTES

Ed. Guimbaud et Ch. Texier  
7, Place du Marché, POITIERS

Spécialité de LAINAGES et SOIERIES  
TOILES - BLANC - CONFECTIONS

Du Choix de la Qualité Des Prix avantageux  
MAISON DE CONFIANCE - ENTREE LIBRE

### A LA VILLE DE REIMS

Maison de Confiance

## PATRON

Opticien spécialiste  
3, rue Thiers (près l'Hôtel-de-Ville)  
NANTES

Exécution des Ordonnances de MM. les Oculistes  
10 % de remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

### Entreprise Générale de Menuiserie

Ancienne Maison JAHIER  
COURRAUD & C<sup>ie</sup>, S<sup>rs</sup>  
29, rue de Savenay - NANTES

Façonnage mécanique, moulures en tous genres. Fabrication de meubles  
Conditions spéciales aux Syndiqués

## LES MEUBLES ROBERT

7-14, Rue Copernic, 7-14. — NANTES

### Notre CHAMBRE Réclame en 140 c/m

ARMOIRE  
3 portes ouvrantes,  
LIT DE MILIEU,  
LISEUSE dessus marbre,  
SOMMIER, MATELAS  
pure laine.  
Traversein, deux Orelliers

Les 8 pièces 1.495  
En roonce de noyer  
à partir de... 1.950

10 % de Réduction aux Syndicats des Travailleurs Chrétiens  
CATALOGUE SUR DEMANDE. — LIVRAISON FRANCO

HORLOGERIE  
BIJOUTERIE  
ORFÈVRE  
OBJETS D'ART

BIJOUTERIE  
M. LAROUSSE  
17, rue Villès-Martin, S<sup>o</sup>-NAZAIRE  
Du Choix - Des Prix  
Remise 5 % à tous Syndiqués

LIBRAIRIE  
SAINT-JOSEPH  
Maison Louis LANDAS  
Place Marceau et Rue du Palais  
SAINT-NAZAIRE

Maison spéciale pour les Livres et Objets de Piété  
PAPETERIE - MAROQUINERIE  
Imagerie et Souvenirs Bretons  
Réduction 5 % aux Syndiqués

FOURRURES IDEALES  
30 % MOINS CHER  
parce que frais généraux nuls  
QUALITE SUPERIEURE parce que exécutées par le vendeur même  
Bretagne : Jean GEORGES  
57, rue Ville-Pépin  
SAINT-SERVAN (I-et-V.)  
Pierre FERROCHAUD  
Ouest : M. PAZANNE (L.-I.)

SI TU NE PEUX ÊTRE UNE ÉTOILE AU FIRMAMENT, SOIS UNE LAMPE DANS TA MAISON.  
(Proverbe arabe.)

### PLATRERIE - DECORATION

### STAFF - FUMISTERIE

## ANCELIN

ENTREPRENEUR  
NANTES - 49, Rue de Bel-Air - NANTES  
Téléphone : 117.49

### MACHINES à COUDRE

75 ans dans une même fabrication sans arrêt

Peut-on avoir de meilleures références ?  
Ce sont celles de

## STELLA

LES MEILLEURES et nettement LES MOINS CHERES  
Catalogues et renseignements gratuits sur demande  
21, Chaussée de la Madeleine  
NANTES

Voir nos CYCLES STELLA 80 modèles  
TANDEMS 4 modèles

### CREDIT NANTAIS

Société Anonyme, Capital 30 Millions

Siège Social : NANTES, 4, r. Voltaire  
Tél. 139.55 (4 lignes), 145.07 (1 ligne)  
R. C. 129 B

Succursales : Brest, Châteaubriant  
Lorient, Morlaix, Quimper, Vannes

11 Agences et Bureaux en Bretagne  
1<sup>er</sup> opérat. de Banque et de Bourse

Une garantie : La Marque.  
Le premier des boulets anglais  
est barré aux deux extrémités  
C'est le plus répandu.  
Quelle meilleure preuve de qualité ?

LE BOULET BARRÉ AUX 2 EXTRÊMITÉS

### FABRICATION BLANZY-OUEST

CHARBONS SELECTIONNES  
LIVRAISON A PARTIR DE 200 KILOS  
3, Place de la Petite-Hollande, 3. — NANTES  
Tél. 122-40

### ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURES

L. CHATELLIER Père et Fils  
L. CHATELLIER, Fils  
SUCCESEUR  
7, rue Paré - NANTES  
Téléphone : 125.13

Conditions spéciales aux Familles des Syndiqués qui font construire une habitation familiale.

### A NANTES

La Grande Spécialité de BONNETERIE

## chez FRED

4, Rue du Calvaire

ELECTRICITE  
LUMIERE - FORCE - SONNERIES  
TELEPHONES  
T. F.

### A. TOUVERON

15, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Téléphone 125.90

Prix avantageux et Remise aux Syndiqués  
GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE

### MAÇONNERIE BÉTON - ARMÉ

## P. CHAUVIN

Chemin des Communs  
Boulevard de Longchamp  
NANTES

### D'IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE

adressez-vous au CABINET

## R. HELOCO

5, rue du Dolmen et 22, rue de la Gare à SAINT-NAZAIRE Tél. 4-64  
Renseignements gratuits

Voulez-vous du BON BEURRE ?

Prenez du BEURRE CENTRIFUGE de la Laiterie de Fresnay

### ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT

## FAVREAU

4, Place du Martray, 4  
NANTES  
Téléphone : 130-53

### POUR TOUS VOS IMPRIMES

Consultez

## L'IMPRIMERIE DU « COURRIER »

24, RUE DU PALAIS, à SAINT-NAZAIRE  
Il vous sera répondu le jour même

### A NANTES

La Grande Spécialité de BONNETERIE

## chez FRED

4, Rue du Calvaire

ELECTRICITE  
LUMIERE - FORCE - SONNERIES  
TELEPHONES  
T. F.

### A. TOUVERON

15, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Téléphone 125.90

Prix avantageux et Remise aux Syndiqués  
GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE

### MAÇONNERIE BÉTON - ARMÉ

## P. CHAUVIN

Chemin des Communs  
Boulevard de Longchamp  
NANTES

### HORLOGERIE - BIJOUTERIE

## G. ROBIN

19, rue du Palais, St-NAZAIRE

BLOUX POUR MARIAGES  
Atelier de Réparation  
SES CHOIX SES PRIX  
Réduction 5 % aux Syndiqués

Imp. du « Courrier de Saint-Nazaire »  
Le Gérant : FOULON Paul

# ALLEZ A NANTES CHEZ DECRÉ DÉJEUNER ET FAIRE VOS ACHATS